



Rapport - Recommandations d'actions d'atténuation des GES

Plan climat - Programme ATCL

Table des matières

| | |
|--|-----------|
| INTRODUCTION | 3 |
| RÉSULTATS DES SONDAGES | 3 |
| NOTES MÉTHODOLOGIQUES | 6 |
| ACTIONS CORPORATIVES | 7 |
| MESURE A PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX | 7 |
| MESURE B CONVERSION DES SYSTÈMES AUX ÉNERGIES FOSSILES VERS L'ÉLECTRIQUE | 7 |
| MESURE C ÉLECTRIFICATION DE LA FLOTTE MUNICIPALE DE VÉHICULES LÉGERS | 8 |
| MESURE D AMÉLIORATION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC | 9 |
| MESURE E RÉDUCTION DES DÉCHETS ENVOYÉS À L'ENFOUISSEMENT | 9 |
| PROJECTION DU POTENTIEL DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS CORPORATIVES EN 2040 | 10 |
| ACTIONS COLLECTIVES | 11 |
| MESURES A : AUGMENTATION DES TRANSPORTS COLLECTIFS ET ACTIFS | 12 |
| MESURES B : ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS | 13 |
| MESURES C : ÉLECTRIFICATION DES VÉHICULES HORS-ROUTES | 14 |
| MESURES D : EFFICACITÉ DES BÂTIMENTS EXISTANTS | 14 |
| MESURE E : CONVERSION VERS LES ÉNERGIES RENOUVELABLES (DÉCARBONATION) | 15 |
| MESURE F : RÉDUCTION DES DÉCHETS ENFOUIS | 16 |
| MESURE G : MESURES DIFFICILEMENT OU NON QUANTIFIABLES | 17 |
| PROJECTION DU POTENTIEL DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE LA COLLECTIVITÉ EN 2040 | 17 |
| TABLEAU SYNTHÈSE DES MESURES ET LEUR POTENTIEL DE RÉDUCTION | 2 |
| CONCLUSION | 3 |
| RÉFÉRENCES | 4 |
| ANNEXE — LISTE DES MESURES PRÉLIMINAIRES | 7 |

Liste d'acronymes

| | |
|---------------------|---|
| 3R-V | Réduction à la source, réemploi, recyclage, valorisation |
| ATCL | « Accélérer la transition climatique locale : soutien à l'élaboration de plans climat du milieu municipal » |
| CNA | Cours normal des affaires |
| éq. CO ₂ | Équivalent CO ₂ |
| GES | Gaz à effet de serre |
| GJ | Gigajoule |
| GNR | Gaz naturel renouvelable |
| MELCCFP | Ministère de l'Environnement, de la lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs |
| MRC | Municipalité régionale de comté |
| PGMR | Plan de gestion des matières résiduelles |
| SSG | Sustainability Solutions Group |
| t CO ₂ | Tonne équivalente CO ₂ |
| VÉ | Véhicule électrique |

Introduction

Le présent rapport vise à établir une liste de recommandations de mesures de réduction des gaz à effet de serre (GES) dans le cadre du Plan climat de la MRC des Collines-de-l'Outaouais.

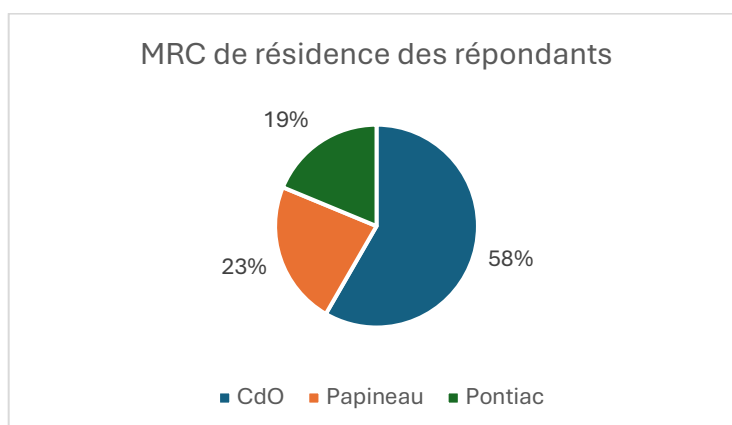
Les mesures présentées dans ce rapport ne forment pas une liste ferme et définitive ; il s'agit de recommandations basées sur les résultats des inventaires de GES, des documents de planification déjà en place dans la MRC ainsi que des différentes activités de consultations des parties prenantes, telles que les sondages et les ateliers communs aux trois MRC. Du lancement du projet jusqu'à l'étape actuelle, le processus de Plan climat a été réalisé en collaboration avec les MRC de Papineau et de Pontiac dans la perspective d'une démarche régionale.

La MRC et ses municipalités ont déjà adopté des plans d'action touchant la réduction des GES au cours des dernières années, à la fois dans le cadre de planifications diverses, mais aussi dans le cadre de la réalisation d'inventaires de GES. Voici, à titre d'exemples, quelques documents pouvant être mis à profit pour la mise en œuvre plus fine des mesures présentées dans ce rapport :

- PGMR 2024-2031
- Inventaire de gaz à effet de serre 2019 de Chelsea
- Plan stratégique 2024-2027 Transcollines
- Planification stratégique des différentes municipalités

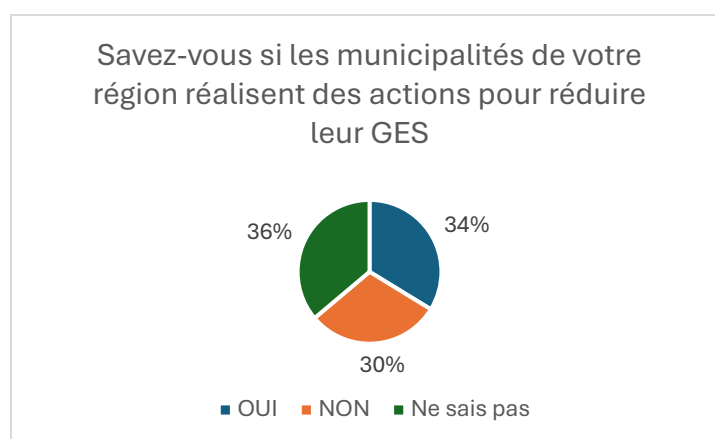
Résultats des sondages

Des questions spécifiques à la démarche d'atténuation ont pu être attachées au sondage communautaire élaboré pour l'évaluation de la vulnérabilité dans le cadre de la démarche d'adaptation. Diffusée en ligne de décembre 2024 à février 2025, cette section du sondage a obtenu 52 répondants, avec une représentation proportionnelle à la population de chaque MRC. Mettre la référence.



Le sondage se voulait non-scientifique et visait surtout à avoir une idée générale des actions que les municipalités pourraient entreprendre pour faciliter les bonnes pratiques dans la communauté, évaluer la connaissance relative des citoyens au sujet des actions municipales existantes ainsi qu’informer l’équipe de projet du Plan climat d’initiatives ou de partie prenantes existantes dans la communauté qui aurait été négligées depuis le début du processus. Il est important de noter qu’il s’agit d’un sondage en ligne et volontaire ; il faut donc considérer les résultats suivants en gardant à l’esprit que le profil des répondants est probablement plus informé sur les enjeux de changements climatiques et plus engagé sur ces questions que la moyenne des citoyens.

Du côté des actions municipales, la majorité des répondants ne semblaient pas savoir si les municipalités ou MRC de la région mettaient en œuvre des actions favorisant la réduction des GES.



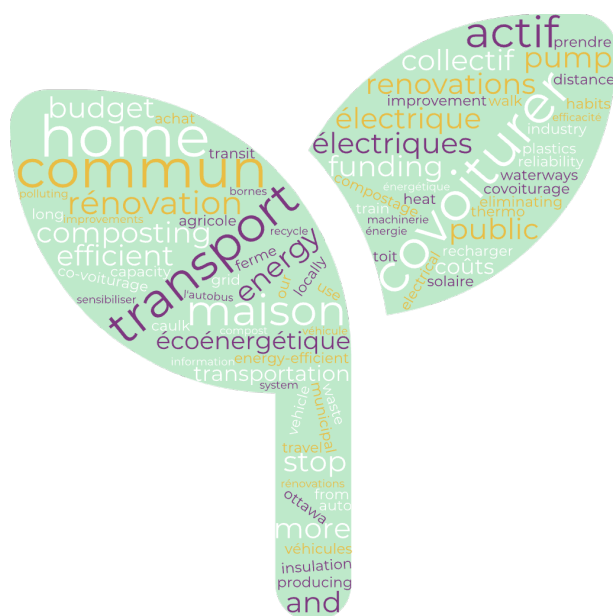
Les 28 répondants sur 52 ayant répondu « Oui » ont cité les initiatives suivantes :

- Le nouvel édifice municipal de La Pêche certifié « PassivHaus » ;

- L'expansion de Communauto et l'utilisation de ses véhicules hybrides par des municipalités ;
- L'achat de véhicules électriques par certaines municipalités et la MRC ;
- Le plan directeur de transport actif de Chelsea ;
- La certification ICI on recycle+ d'une des MRC ;
- Offre de compostage et subventions aux équipements de compostage domestique, subvention de produits d'hygiène réutilisables ;
- Rénovation écoénergétique au centre récréatif de Campbell's Bay.

Les répondants ont été questionnés sur les facteurs limitant leur capacité d'agir. L'objectif était de repérer certaines barrières structurelles à l'action climatique auxquelles les MRC pourraient s'attaquer pour faciliter l'action citoyenne. Voici les éléments les plus fréquemment mentionnés en réponse à la question « Y a-t-il des gestes que vous aimeriez faire, mais qui sont difficiles ou impossibles ? Si oui, donnez un exemple. » :

- Compostage (infrastructures, en particulier des programmes municipaux) ;
- Rénovations écoénergétiques des résidences (coûts et connaissances) ;
- Prendre les transports en commun ;
- Se déplacer en transports actifs ;
- Covoiturage ;
- Avoir une voiture électrique (coût et infrastructures)



Il est aussi pertinent de relever que l'enjeu de la sécurité était mentionné comme facteur limitant dans la plupart des réponses portant sur le transport actif. Plusieurs répondants ont mentionné être à distance raisonnable de marche ou vélo de commerces et services, mais que les chemins pour s'y rendre étaient trop dangereux. De plus, quelques répondants ont

mentionné l'intérêt d'agir sur leur propre ferme pour réduire la consommation d'énergie fossile et de plastique.

Notes méthodologiques

La liste de mesures étudiées n'inclut aucune mesure concernant les émissions fugitives de réfrigérants (corporatif et collectif) ou sur les émissions provenant du traitement des eaux usées en raison de la difficulté de cibler des actions allant au-delà de la gestion régulière des actifs (ex. : remplacement des climatiseurs en fin de vie ou réfection d'une station d'épuration pour inclure la captation des biogaz).

Les calculs ne tiennent pas compte de la variation future du taux de GNR dans le réseau de distribution d'Enbridge gaz en raison de la présence du réseau de distribution dans seulement une municipalité de la MRC et le faible taux de GNR dans le réseau (1 % en 2022 et 5 % prévu en 2025).

Le détail des calculs, sources et hypothèses est disponible dans le chiffrier de calcul accompagnant ce rapport. Ce rapport ainsi que les calculs l'accompagnant se veulent conforme à la norme ISO 14064-02, malgré la différence d'échelle entre l'objet de la méthodologie ISO (échelle du projet) et celle des Plans climat ATCL (mesure de haut niveau).

Les mesures proposées sont issues de la liste structurée par SSG, qui synthétise les résultats de recherche, de sondages et d'ateliers thématiques. Ce document est structuré du niveau le plus général (Objectifs) au plus précis (Actions existantes et proposées). Pour les besoins de quantification, le niveau intermédiaire, soit celui des « Mesures », a été choisi (voir tableau « Liste des mesures préliminaires », en Annexe).

Les mesures sont présentées selon la structure suivante :

- **Nom de la mesure**
- **Numéros de mesures (No)** : Ces numéros correspondent aux numéros de mesures proposées et consolidées par SSG dans le tableau « Liste des mesures préliminaires »,
- **Description** : Cette section donne un survol général des secteurs d'activités et catégories à haut niveau des actions associées à la mesure.
- **Potentiel de réduction** : Explications simplifiées des hypothèses de calculs utilisées et résultats de ceux-ci.

Actions corporatives

Mesure A Performance énergétique des bâtiments municipaux

No : 2.1.C/2.2.A/2.2.B/5.1.B

Description

La performance énergétique des bâtiments municipaux peut être améliorée dans le temps à travers les travaux d'entretien, les rénovations majeures et des cibles d'efficacité énergétique dans les nouveaux bâtiments. Il est aussi possible d'améliorer la consommation d'énergie des bâtiments sans travaux par des changements de pratiques de gestion. Les municipalités peuvent décider que leurs nouveaux bâtiments devront suivre une norme internationale comme LEED ou PassivHaus.

Potentiel de Réduction

Les calculs tiennent compte d'une augmentation de surface des bâtiments municipaux proportionnelle à la croissance de population dans la MRC.

| Actions | Émissions 2022 (tCO ₂ e) | Émissions 2040 avec actions (tCO ₂ e) | Réductions de GES (tCO ₂ e) | % |
|---|-------------------------------------|--|--|------|
| Baisse de 20 % de l'intensité énergétique des bâtiments municipaux. | 221,3 | 201,6 | 19,6 | -8,9 |

Mesure B Conversion des systèmes aux énergies fossiles vers l'électrique

No : 2.1.C/2.2.A/2.2.B/3.1.B/3.1.C/3.1.E/3.2.A/5.3.A

Description

Cette mesure inclut la conversion de certains systèmes énergétiques (en particulier ceux au mazout) vers l'électricité comme source d'énergie. Seule l'électricité a été considérée pour les

fins de calculs, mais la biomasse et le GNR sont aussi des options à considérer pour le développement de cette catégorie d'action, même s'ils n'ont pas pu être intégrés aux calculs.

Potentiel de réduction

Les calculs sont basés sur un transfert de la consommation d'énergie fossile (GJ) vers l'électricité. Les calculs tiennent compte d'une augmentation de surface des bâtiments municipaux proportionnelle à la croissance de population dans la MRC.

| Actions | Émissions 2022 (tCO ₂ e) | Émissions 2040 avec actions (tCO ₂ e) | Réductions de GES (tCO ₂ e) | % |
|--|-------------------------------------|--|--|-------|
| Baisser de 50 % la consommation d'énergies fossiles dans les bâtiments municipaux. | 221,3 | 155,4 | 65,8 | -29,7 |
| Combinaison avec baisse de consommation d'énergie | 221,3 | 125,3 | 95,9 | -43,3 |

Mesure C Électrification de la flotte municipale de véhicules légers

No : 1.2.A/1.2.B/1.2.C

Description

Remplacement progressif de la flotte de véhicules légers pour des véhicules électriques. Les actions considèrent aussi le développement des infrastructures pour appuyer cette transition.

Potentiel de réduction

Les calculs assument le même nombre de véhicules et la même consommation énergétique (GJ). La consommation énergétique d'essence et diesel est convertie à l'électricité.

| Actions | Émissions 2022 (tCO ₂ e) | Émissions 2040 avec actions (tCO ₂ e) | Réductions de GES (tCO ₂ e) | % |
|---|-------------------------------------|--|--|-------|
| Conversion de la flotte de véhicules légers avec des véhicules électriques. | 854,1 | 6,0 | 848,1 | -99,3 |

Mesure D Amélioration de la consommation d'énergie de l'éclairage public

No : 2.1.C/2.2.A/2.2.B/3.1.B/3.1.C/3.2.A

Description

Cette mesure inclut une baisse de la consommation énergétique de l'éclairage public (par efficacité énergétique ou baisse d'utilisation) et la conversion des systèmes aux énergies fossiles vers l'électricité (un système au propane a été répertorié dans la MRC). Il est important de noter que 70,2 % des émissions proviennent de l'utilisation du propane ; son retrait serait donc l'action avec le plus d'impact.

Potentiel de réduction

Les calculs convertissent l'énergie consommée avec le propane (GJ) en électricité et appliquent une réduction de la consommation totale d'énergie de 20 %.

| Actions | Émissions 2022 (tCO _{2e}) | Émissions 2040 avec actions (tCO _{2e}) | Réductions de GES (tCO _{2e}) | % |
|--|-------------------------------------|--|--|-------|
| Amélioration de la consommation d'énergie et retrait des énergies fossiles de l'éclairage public | 3,5 | 1,1 | 2,5 | -69,8 |

Mesure E Réduction des déchets envoyés à l'enfouissement

No : 4.2.A/4.2.B

Description

Suivre les objectifs du PGMR en améliorant le tri à la source, assurant la présence de bac 3 voies (compostage/recyclage/déchets), réduisant la présence de plastique à usage unique et intégrant le principe 3R-V dans les services offerts dans les installations municipales.

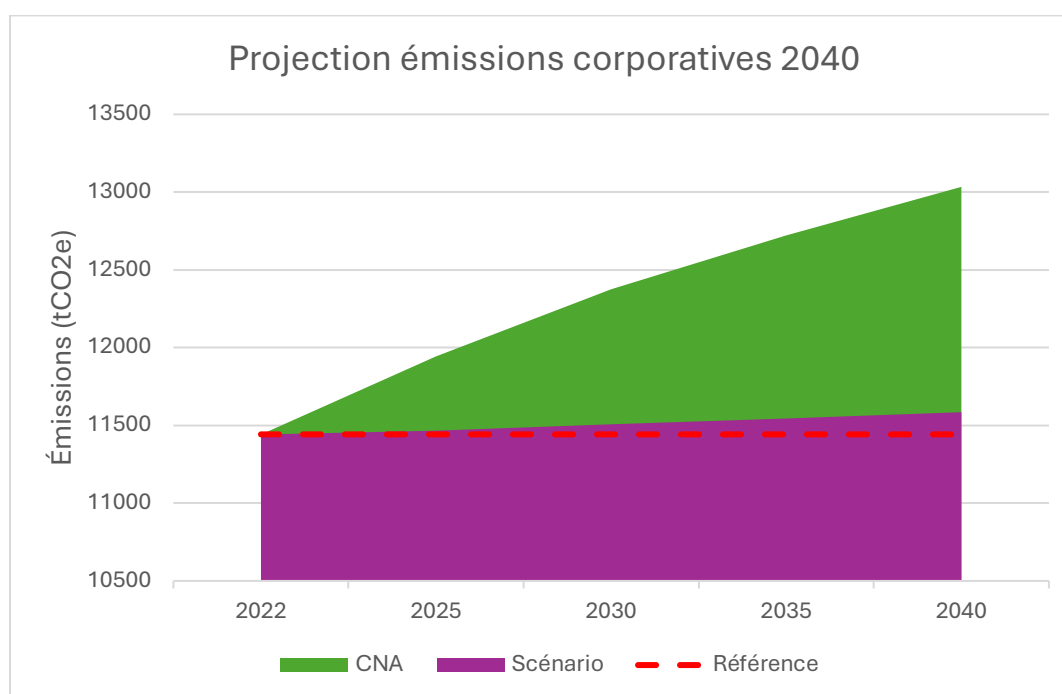
Potentiel de réduction

Comme dans les inventaires corporatifs, la méthode de « l'engagement de méthane » est utilisée pour ce secteur. Comme l'objectif de réduction du PGMR inclus au CNA est une réduction de

20,5 % de la quantité de déchets par habitant, l'action a été calculée avec une réduction de 25 % de la quantité de déchets per capita tout en suivant l'augmentation de la population de la MRC.

| Actions | Émissions 2022 (tCO ₂ e) | Émissions 2040 avec actions (tCO ₂ e) | Réductions de GES (tCO ₂ e) | % |
|--|-------------------------------------|--|--|-------|
| Réduction de 25 % des déchets per capita d'ici 2030. | 5,5 | 4,7 | 0,8 | -14,5 |

Projection du potentiel de réduction des émissions corporatives en 2040



En adoptant les mesures présentées, les municipalités verraient une augmentation de leurs émissions de seulement 144 tCO₂e en 2040 par rapport à l'année 2022 (pour un total de 11 612 tCO₂e) comparativement à une augmentation de 1595 tCO₂e dans la projection CNA. Cela ferait passer les émissions corporatives per capita dans la MRC de 0,205 tCO₂e par habitant à 0,183 tCO₂e. Cela représente une réduction per capita de 11 %.

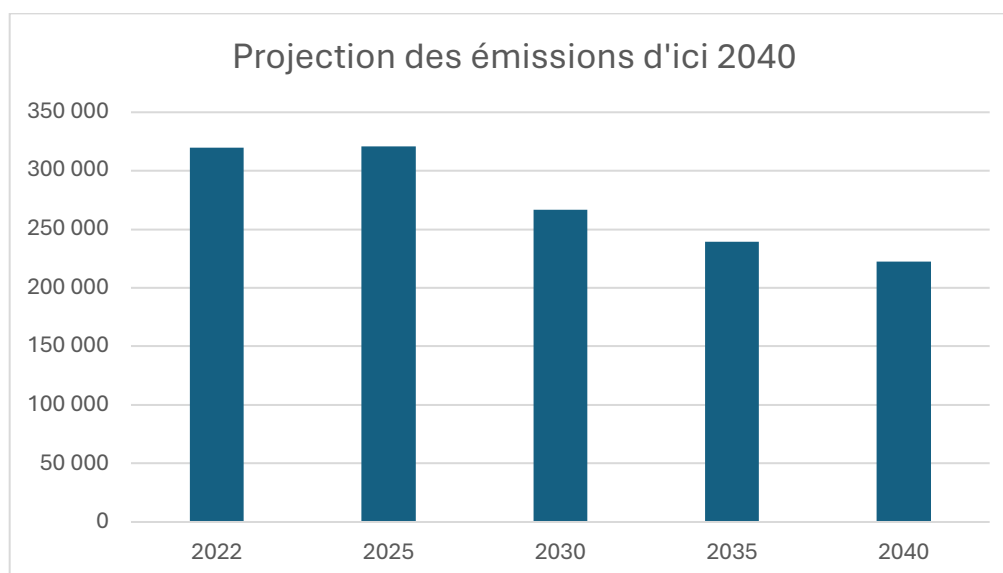
Actions collectives

La liste suivante reprend donc les mesures pouvant influencer les émissions de GES de la collectivité à l'échelle de la MRC.

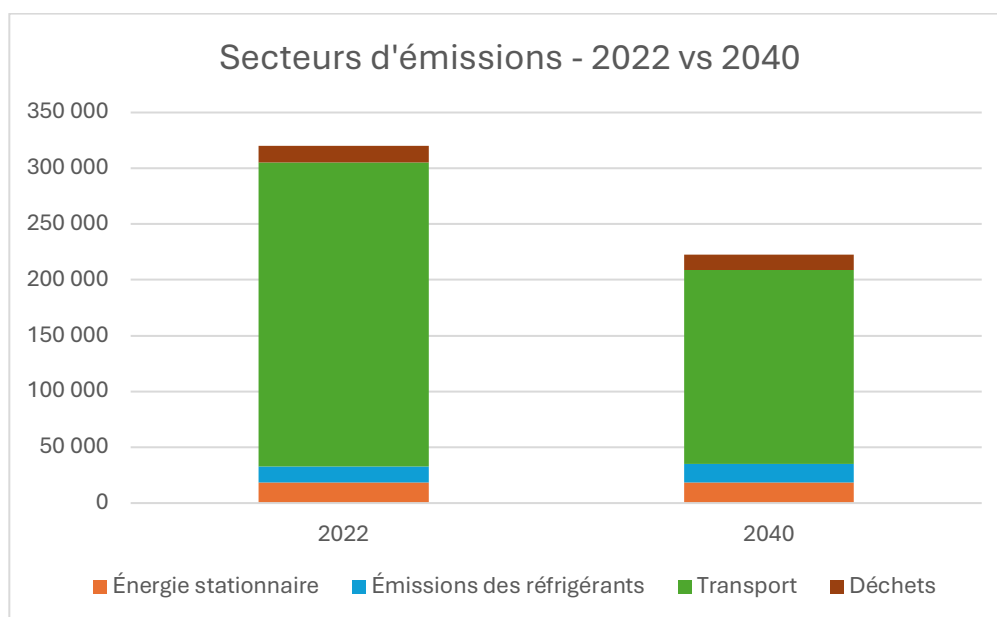
Deux notes méthodologiques importantes à sont à souligner. La première concerne un changement dans les cibles d'électrifications des véhicules routiers et hors-route par rapport aux versions précédentes de ce rapport. Les objectifs présentés dans les sections concernées ont été sélectionnés après consultation interne au sein de l'équipe de projet de la MRC afin de mieux représenter la réalité territoriale.

La deuxième concerne un recalcul du CNA de l'inventaire collectif présenté dans le rapport d'inventaire. En raison de déclarations récentes¹ du gouvernement provincial sur la révision des objectifs d'électrification, le nouveau CNA est basé sur l'objectif précédent plus conservateur de 24 % de VÉ (1,6 million de véhicules), plutôt que celui de 31 % (2 millions) sur les routes du Québec en 2030. Des ajustements ont aussi été faits à l'amélioration de l'efficacité énergétique des véhicules.

CNA révisé



¹ Labbé, Jérôme. « Véhicules électriques : Québec envisage de réduire sa cible », Radio-Canada, 11 juin 2025, en ligne. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2171104/vehicules-electriques-quebec-objectif-cible>



Mesures A : Augmentation des transports collectifs et actifs

No : 1.1.A/1.1.B/1.1.D/1.1.I/1.1.J

Description

Ensemble d'actions et politiques visant à améliorer l'offre de transport en commun dans la MRC et favoriser l'utilisation des transports actifs (desserte, connectivité, sécurité).

Potentiel de réduction

Le potentiel de réduction est calculé sur la base d'un changement de part modale suite à l'atteinte de l'action d'électrification dans la collectivité et combine donc ces deux mesures. Les calculs sont basés sur l'hypothèse où la part modale initiale de 98 % voiture, 0,2 % transport collectif et 0,9 % transport actif en 2022 passe à 90 %, 5 % et 5 % d'ici 2035. Voir tableau suivant, aux Mesures B.

Mesures B : Électrification des transports

No : 1.2.A/1.2.B./1.2.C.

Description

Appui à l'électrification des véhicules routiers et hors-route de la communauté par le développement d'infrastructures de recharge et la disponibilité de véhicules électriques en partage.

Potentiel de réduction

Pour les véhicules routiers, l'objectif d'électrification utilisé précédemment comme objectif local (31 % d'ici 2030) a été considéré comme peu réaliste pour la communauté des Collines-de-l'Outaouais. C'est pourquoi la MRC cible plutôt un objectif de 15 % d'ici 2035 et le modèle considère une cible de 30 % en 2040.

Le calcul des réductions pour les secteurs des transports est centré sur les mesures d'électrification. Le calcul suivant des réductions pour les secteurs des transports combine à la fois les mesures d'électrification des voitures (B) et de changement de part modale (A). À noter que l'électrification des véhicules routiers représente à elle seule 25 200 tonnes de réduction. Étant donné la dominance des déplacements automobiles dans la MRC, le transfert de part modale après électrification des voitures, mais sans électrification des TC annule une partie des réductions.

Présenté indépendamment comme dans le rapport d'inventaire, l'électrification de Transcollines a été calculée avec un objectif d'électrification de 100 % de la flotte d'ici 2050 avec un objectif intermédiaire de 10 % d'ici 2030, tout en tenant compte de la croissance de population.

Le calcul suivant des réductions pour les secteurs des transports combine à la fois les mesures d'électrification (B) et de changement de part modale (A).

Mesures A et B

| Action | Émissions 2022 (tCO ₂ e) | Émissions 2040 avec actions (tCO ₂ e) | Réductions de GES (tCO ₂ e) | % |
|-----------------------------------|-------------------------------------|--|--|-------|
| Électrification des voitures | 197 325 | 102 649 | 94 676 | -48,0 |
| Électrification + Transfert modal | 197 325 | 104 877 | 92 448 | -46,9 |
| Électrification TC | 394 | 194 | 200 | -50,8 |

Mesures C : Électrification des véhicules hors-routes

No : 1.2.A/1.2.B./1.2.C.

Description

Appui à l'électrification des hors-route de la communauté par le développement d'infrastructures de recharge et la disponibilité de véhicules électriques en partage.

Potentiel de réduction

Pour les véhicules hors-route, la cible de 80 % de véhicules électriques d'ici 2050 a été choisie avec un intermédiaire à 5 % d'ici 2035

| Émissions 2022 (tCO ₂ e) | Émissions 2040 avec actions (tCO ₂ e) | Réductions de GES (tCO ₂ e) | % |
|-------------------------------------|--|--|-------|
| 74 971 | 66 358 | 8613 | -11,5 |

Mesures D : Efficacité des bâtiments existants

No : 2.1.A/2.1.C/2.2.A/2.2.B

Description

Améliorer l'efficacité des bâtiments par des programmes de soutien à la rénovation et l'efficacité et adoption de normes et réglementation pour les nouveaux bâtiments.

Potentiel de réduction

Les réductions combinent la rénovation des bâtiments résidentiels, institutionnels, commerciaux et industriels avec une meilleure efficacité énergétique et une meilleure efficacité énergétique dans les nouveaux bâtiments. Voir les chiffriers pour le détail des hypothèses utilisées.

Les réductions liées seulement à la rénovation écoénergétique assument une efficacité énergétique intentionnellement plus élevée que celle qui serait créée lors des rénovations conventionnelles. Les réductions liées à l'adoption de thermopompe sont calculées en tenant compte de l'ajout de thermopompe aux bâtiments existants, avec et sans rénovations. La combinaison des deux types d'actions ne crée pas une somme exacte, puisque leurs impacts se superposent (une thermopompe aura moins d'effet si elle est ajoutée à un espace rénové qui consomme peu d'énergie).

En ce qui concerne les bâtiments neufs, il est plutôt question d'évitement de nouvelles émissions en ayant de nouveaux bâtiments ayant une meilleure efficacité énergétique que ceux du CNA et aucune nouvelle connexion au réseau de distribution de gaz naturel dans le secteur résidentiel.

| Actions | Émissions 2022 (tCO ₂ e) | Émissions 2040 avec actions (tCO ₂ e) | Réductions de GES (tCO ₂ e) | % |
|---|---|--|--|-------|
| Appuyer la rénovation écoénergétique (résidentiel et commercial) | 17 906 | 10 271 | 7 635 | -42,6 |
| Appui à l'adoption de thermopompe (résidentiel et commercial) | 17 906 | 11 128 | 6 778 | -37,9 |
| Combinaison de rénovation et thermopompe (résidentiel et commercial) | 17 906 | 9 659 | 8 246 | -46,1 |
| | Émissions 2040 CNA (tCO ₂ e) | Émissions 2040 avec actions (tCO ₂ e) | Évitement de GES (tCO ₂ e) | % |
| Nouveaux bâtiments plus efficaces et sans gaz naturel (résidentiel, commercial, industriel) | 1 782 | 949 | 833 | -46,7 |

Mesure E : Conversion vers les énergies renouvelables (décarbonation)

No : 3.1.A/3.1.B/3.1.C/3.1.E.

Description

Réduction progressive de l'utilisation des énergies fossiles par le retrait progressif du mazout, l'absence de gaz naturel dans les nouveaux bâtiments, l'ajout de thermopompes, et l'appui à l'utilisation de biomasse.

Potentiel de réduction

Le calcul des réductions est basé sur une augmentation de la part de l'électricité dans la composition énergétique des différents secteurs et la disparition progressive du gaz naturel dans le secteur résidentiel. Le scénario choisi fait augmenter la part de l'énergie renouvelable

(électricité et bois) de 94,2 % à 95,3 % dans le secteur complet du bâtiment (résidentiel, commercial/institutionnel et industriel) d'ici 2035.

Il est important de noter que ce calcul tient compte à la fois des mesures D et E, en raison de l'interrelation de plusieurs des actions (par exemple, les thermopompes électriques participent à la fois à la conversion énergétique et à l'efficacité énergétique).

Mesures D et E

| Émissions 2022 (tCO ₂ e) | Émissions 2040 avec actions (tCO ₂ e) | Réductions de GES (tCO ₂ e) | % |
|-------------------------------------|--|--|-------|
| 18 574 | 10 541 | 8 033 | -43,2 |

Mesure F : Réduction des déchets enfouis

No : 4.1.D/4.2.A

Description :

Cette mesure réfère aux actions visant la réduction des déchets ultimes et le détournement des matières résiduelles de l'enfouissement.

Potentiel de réduction

Les calculs ont été effectués à l'aide d'une simple mise à l'échelle des émissions, au pro-rata des quantités produites. L'objectif du CNA, basé sur le Plan de gestion des matières résiduelles, correspond à une diminution de 20,5 % de la masse de déchet per capita d'ici 2030 ; la mesure proposée vise donc une réduction de 25 %.

| Émissions 2022 (tCO ₂ e) | Émissions 2040 avec actions (tCO ₂ e) | Réductions de GES (tCO ₂ e) | % |
|-------------------------------------|--|--|-------|
| 14 862 | 11 728 | 3 134 | -21,1 |

Mesure G : Mesures difficilement ou non quantifiables

No : 3.1.A/3.1.B/3.1.C/3.1.E/3.2.A/5.3.C/6.2.A/8.1.A/8.2.A/8.2.B

Description :

De nombreuses mesures et actions ont été proposées à travers les sondages et les ateliers. Notons en particulier la catégorie des énergies renouvelables qui inclut les développements de parcs solaires, projets solaires sur les toits municipaux, et la valorisation de la biomasse. Ces mesures peuvent entre autres, appuyer la résilience du réseau électrique local lors de la mise en œuvre des projets de conversion énergétique.

Les actions touchant l'aménagement du territoire sont aussi particulièrement stratégiques, car elles sont nécessaires à l'appui d'autres mesures, particulièrement celles touchant les transports en commun. Le transfert modal par exemple, est fortement interrelié à la densité et structure des secteurs urbanisés permettant un meilleur niveau de service de transport en commun et des distances raisonnables entre les destinations pour le transport actif.

Projection du potentiel de réduction des émissions de la collectivité en 2040

Les deux graphiques suivants illustrent les réductions potentielles des actions proposées. Le premier graphique illustre le potentiel de réduction par rapport à l'inventaire collectif de référence (2022) ainsi que par rapport au CNA recalculé. Le deuxième illustre le potentiel de réduction des actions proposées par rapport au CNA, avec l'apport respectif de chaque mesure.

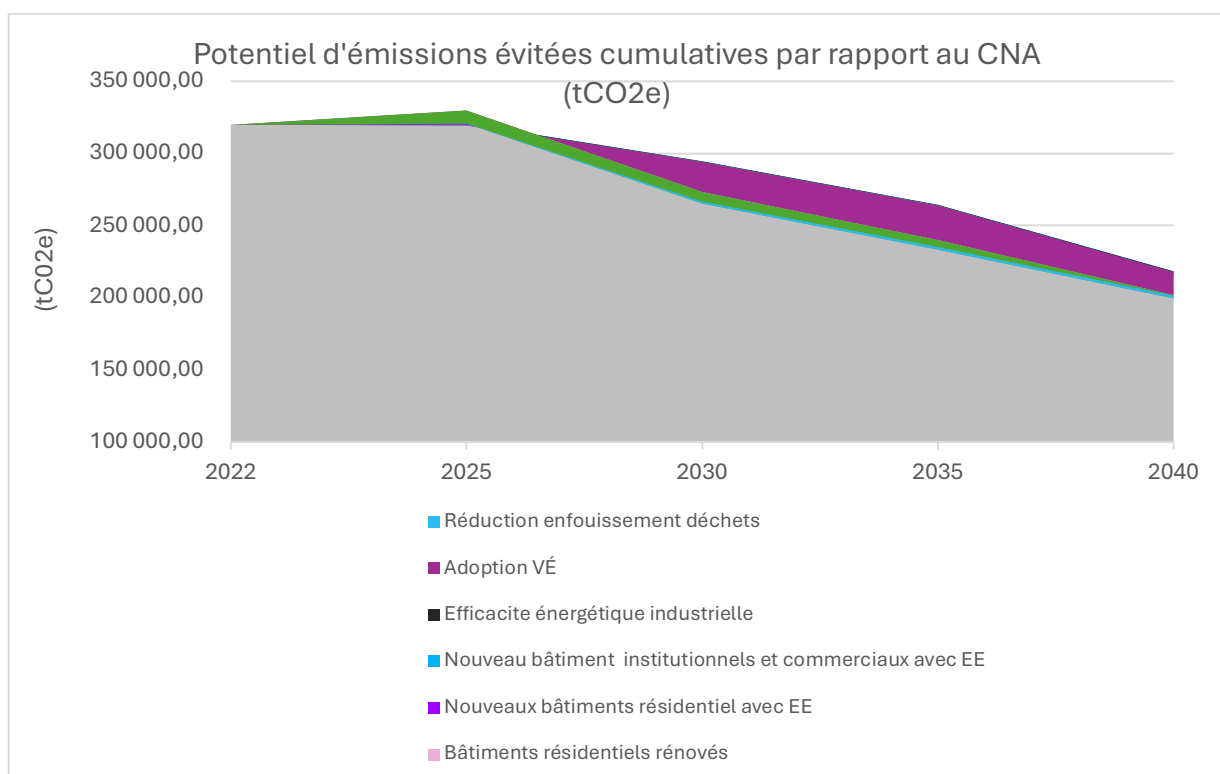
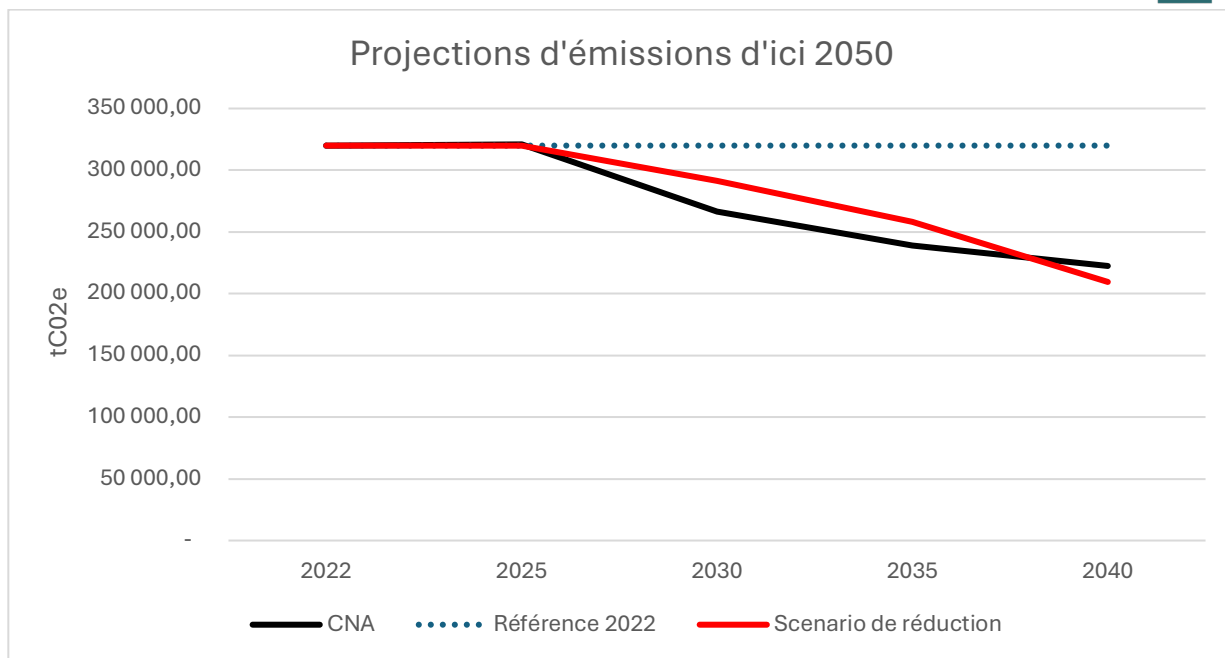


Tableau synthèse des mesures et leur potentiel de réduction

| | Mesures | Potentiel de réduction tCO ₂ e |
|-------------------|---|---|
| Corporatif | | 947,3* |
| A | Performance énergétique des bâtiments municipaux | 19,6 |
| B | Conversion des systèmes aux énergies fossiles | 65,8 |
| C | Électrification de la flotte municipale de véhicules légers | 848,1 |
| D | Amélioration de la consommation d'énergie de l'éclairage public | 2,5 |
| E | Réduction des déchets envoyés à l'enfouissement | 0,8 |
| Collectif | | 110 450 |
| A | Augmenter les options de transports collectifs et actifs | 92 448 |
| B | Électrification des transports | |
| C | Électrification des véhicules hors-routes | 8613 |
| D | Efficacité des bâtiments | 8 033 |
| E | Conversion aux énergies renouvelables | |
| F | Réduction des déchets enfouis | 3134 |
| G | Mesures difficilement ou non quantifiables | ND |

- Nous avons pris les réductions des actions combinées du secteur du bâtiment municipal pour faire le total.

Conclusion

Comme mentionné en début de rapport, la liste de mesures présentées ne se veut pas une liste rigide, mais plutôt un outil d'aide à la décision et une base de travail que la MRC pourra peaufiner, bonifier et prioriser pour le Plan climat final en fonction de ses intérêts, priorités et opportunités de mise en œuvre ou financement.

Considérations d'équité

Nous suggérons à la MRC et ses municipalités d'apporter une attention particulière dans les choix et la conception des mesures et actions reliées à l'électrification des véhicules et à la rénovation résidentielle. Ces secteurs d'intervention tendent à présenter des enjeux au niveau de l'équité : les VÉ demeurent des véhicules dispendieux et l'accès aux bornes de recharge demeure limité pour les habitants d'immeubles multifamiliaux, alors que l'appui aux rénovations écoénergétiques tend à favoriser les personnes propriétaires aptes à planifier et financer des travaux. Par exemple, une proposition d'action relevée dans un document de planification d'une municipalité de la MRC proposait un bonus au remboursement kilométrique pour les employés utilisant un VÉ, alors que ces véhicules sont financièrement moins accessibles et ont un coût d'opération plus faible qu'un véhicule conventionnel.

Prochaines étapes

La firme SSG intégrera les informations de ce rapport au travail réalisé jusqu'à maintenant sur les actions d'adaptation (recherche, sondage de l'hiver 2024-25, ateliers, sondage été 2025) dans un rapport d'étape. Un travail de priorisation sera réalisé par la suite avec la MRC afin d'obtenir une sélection finale complète d'actions pour le Plan climat. Cette sélection sera ensuite étudiée plus en détail pour la planification de la mise en œuvre du Plan climat.

Références

CIET. « A Closer Look At the NECB & How It Is Being Used in 2024 », <https://cietcanada.com/news/a-closer-look-at-the-necb-how-it-is-being-used-in-2024/>, récupéré le 19 décembre 2025

Efficiency Canada. « Net-Zero Energy Ready Buildings in Canada », <https://www.energycanada.org/building-codes/net-zero-energy-ready-buildings-in-canada/>

Efficiency Canada. 2023, *Canadian Heat Pumps Myth Buster*, <https://www.energycanada.org/wp-content/uploads/2023/09/Canadian-Heat-Pump-Myth-Buster-EC.pdf>

Energy Transitions Commission. 2018, *Mission Possible : Reaching Net-Zero Carbon Emissions from Harder-to-Abate Sectors by Mid-Century*, https://www.energy-transitions.org/wp-content/uploads/2020/08/ETC_MissionPossible_ReportSummary_English.pdf

Environnement et Changement climatique Canada. 2024, *Rapport d'inventaire national 1990–2022 : Sources et puits de gaz à effet de serre au Canada*.

Environnement et Changement climatique Canada. 2024, *Greenhouse Gas Emissions Performance for the 2023 Model Year Light-Duty Vehicle Fleet*, <https://www.canada.ca/en/environment-climate-change/services/canadian-environmental-protection-act-registry/publications/greenhouse-gas-emissions-performance-model-year-2023.html>

Gouvernement du Québec. « Décarboner les bâtiments », <https://www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/plan-economie-verte/actions-lutter-contre-changements-climatiques/decarboner-batiments>, récupéré le 19 déc 2025.

Gouvernement du Québec. 2020, « Plan pour une économie verte 2030 : Politique-cadre d'électrification et de lutte contre les changements climatiques », <https://www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/plan-economie-verte/actions-lutter-contre-changements-climatiques/decarboner-batiments>, récupéré le 19 déc 2025.

Green Communities Canada. 2025, *Retrofitting Canada's Homes : Progress Report #2*, https://greencommunitiescanada.org/wp-content/uploads/2025/04/GreenCommunitiesCanada_2025RetrofitReport_FINAL_En.pdf

Régie du bâtiment du Québec. « Efficacité énergétique des bâtiments autres que les petits bâtiments d'habitation : survol de la réglementation », <https://www.rbq.gouv.qc.ca/domaines->

d'intervention/efficacite-energetique/la-reglementation/autres-batiments/survol-de-la-reglementation/, récupéré le 19 déc 2025.

International Standard Organisation. 2018, *ISO 14064-1 Gaz à effet de serre — Partie 1 : Spécifications et lignes directrices, au niveau des organismes, pour la quantification et la déclaration des émissions et des suppressions des gaz à effet de serre, Deuxième édition.*

International Standard Organisation. 2019, *ISO 14064-2 Gaz à effet de serre — Partie 2 : Spécifications et lignes directrices, au niveau des projets, pour la quantification, la surveillance et la rédaction de rapports sur les réductions d'émissions ou les accroissements de suppressions des gaz à effet de serre, Deuxième édition.*

Institut de la statistique du Québec. 2024, *Population totale projetée, scénarios de 2024, Québec, 1er juillet 2001 à 2024, municipalités du Québec, 2021-2041*,
<https://statistique.quebec.ca/fr/document/projections-de-population-municipalites>

Institut de la statistique du Québec. 2024, *Estimations de la population des municipalités*,
<https://statistique.quebec.ca/fr/document/population-et-structure-par-age-et-sexe-municipalites>

MELCCFP. 2024, *GUIDE D'ÉLABORATION D'UN PLAN CLIMAT*. Québec.

Partenaires dans la protection du climat. (s.d.). Protocole de PPC : supplément canadien au protocole international d'analyse des émissions. <https://fr.pcp-ppc.ca/resources/partners-for-climate-protection-protocol>. Ottawa.

MELCCFP. 2024, *GUIDE D'ÉLABORATION D'UN PLAN CLIMAT*. Québec.

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, 2024. *Guide méthodologique pour la réalisation d'un inventaire des émissions de GES d'un organisme municipal dans le cadre du programme Accélérer la transition climatique locale — Mise à jour de septembre 2024*, <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/environnement/publications-adm/plan-economie-verte/programmes/accelerer-transition-locale/guide-methodologique-inventaire-ges-organisme-municipal.pdf>

MRC des Collines-de-l'Outaouais. (2024). *Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC des Collines-de-l'Outaouais 2024-2031*, <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/municipalites/mieux-gerer/plan-gestion-matieres-residuelles/en-vigueur>

Partenariat Climat Outaouais. 2025, <https://www.climatoutaouais.ca/>

Pembina Institute. 2017, *Deep emissions reduction in the existing building stock: Key elements of a retrofit strategy for B.C.*, <https://www.pembina.org/reports/retrofit-strategy-bc-report-2017.pdf>

Ressources Naturelles Canada. 2016, *Major Energy Retrofit Guidelines for Commercial and Institutional Buildings*, <https://naturalresources.ca/sites/nrcan/files/oeo/buildings/pdf/RetrofitGuidelines-e.pdf>

Ressources Naturelles Canada, *GUIDE DE CONSOMMATION DE CARBURANT 2023*, <https://ressources-naturelles.canada.ca/sites/nrcan/files/oeo/pdf/transportation/fuel-efficient-technologies/Guide%20de%20consommation%20de%20carburant%202023.pdf>

Toronto and Region conservation Authority. 2019, *Assessment of Multi-split Ductless Air-source Heat Pump Retrofits in an Ontario Rowhouse: Heating and Cooling*, <https://sustainabletechnologies.ca/app/uploads/2019/02/DASHP-Final-Report-02132019.pdf>

US Energy Information Administration. 2019, *Annual Energy Outlook 2019 with projections to 2050*, https://downloads.regulations.gov/EPA-HQ-OAR-2013-0495-12609/attachment_1.pdf#:~:text=%E2%80%A2%20The%20fuel%20economy%20of%20light%2Dduty%20vehicles,for%20light%20trucks%20in%20the%20Reference%20case.

Ville de Montréal, « Éclairage extérieur à Saint-Laurent », <https://montreal.ca/articles/eclairage-exterieur-saint-laurent-78567#:~:text=Sur%20le%20domaine%20public,facture%20mensuelle%20de%20l'%C3%A9lectricit%C3%A9.r%C3%A9cup%C3%A9r%C3%A9%20le%2019%20d%C3%A9c%202025.>

Annexe — Liste des mesures préliminaires

| Objectif | Mesure proposée | Actions existantes | Actions proposées |
|---|---|--|---|
| Objectif 1.1 – Réduire la dépendance à l'automobile | 1.1.A – Renforcement du transport collectif rural et interterritorial | <ul style="list-style-type: none"> • Transcollines et TAC Papineau (services actuels) • Service interterritorial Pontiac/Collines | <ul style="list-style-type: none"> • Réseau collectif accessible pour la MRC de Papineau • Offre interterritoriale Outaouais rural • Terminus régional et réseau bus intermunicipal • Cibles ambitieuses d'amélioration de service |
| | 1.1. B – Services de mobilité partagée (autopartage, covoiturage, navettes) | <ul style="list-style-type: none"> • Communauto, Horizons partagés (Chelsea, La Pêche) • Projet-pilote Navette Shopping • MOBIO : défi sans auto solo | <ul style="list-style-type: none"> • Développer l'autopartage dans les communautés • Plateformes d'auto-partage de véhicules personnels • Coordination MRC pour covoiturage (Allons, Amigo Express local) • Identifier grands générateurs de déplacements et projets de navette |
| | 1.1. D – Promotion du transport actif et de la multimodalité | <ul style="list-style-type: none"> • Projet transport actif : Cantley | <ul style="list-style-type: none"> • Développer des offres de transport collectif entre noyaux villageois |

| | | | |
|--|---|---|--|
| | <p>1.1.I Planification et gouvernance de la mobilité durable (1.1.C/1.1.G/1.1.H)</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Plans locaux de déplacement (Chelsea, Cantley) • Étude de faisabilité modes durables (CREDDO) • Réduction des places de stationnement (CREDDO) • Intégration Transcollines-aménagement du territoire | <ul style="list-style-type: none"> • Meilleure coordination inter-MRC pour initiatives partagées • Diminuer les espaces et normes minimales • Retrait des minimums, intégration de l'autopartage • Péage ou interdiction d'accès dans certains secteurs • Rééquilibrage de l'espace public, piétonnisation de rues commerciales • Réglementer l'obligation de plans de gestion des déplacements • Étendre l'enquête OD à tout l'Outaouais |
| | <p>1.1.J Création d' un réseau de transport actif utilitaire et structurant (1.1.E/1.1.F)</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Partenariats Sentier Transcanadien & Sentier Wakefield • Guide « écosystèmes comestibles » (soutien aux aménagements) | <ul style="list-style-type: none"> • Développer un réseau cyclable fonctionnel (non seulement récréatif) • Consolidation du réseau de bornes publiques pour desservir les pôles stratégiques (commerces, services, destinations touristiques) • Bonifier les liens cyclables vers noyaux villageois et sites touristiques |
| <p>Objectif 1.2 – Accélérer l'électrification des transports</p> | <p>1.2.A – Déploiement d'infrastructures de recharge</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Bornes du Circuit électrique installées • Bornes publiques municipales | <ul style="list-style-type: none"> • Ajouter des bornes Circuit électrique • Appuyer l'installation sur propriétés privées (règlements, subventions) • Consolidation du réseau de bornes publiques pour desservir les pôles stratégiques (commerces, services, destinations touristiques) |

| | | | |
|--|---|--|---|
| | 1.2. B – Électrification des flottes publiques | • Électrification des flottes municipales (MRC, Gatineau, Chelsea–La Pêche Communauto) | • Offrir les VÉ municipaux en autopartage |
| | 1.2. C – Incitatifs à l’adoption de VÉ pour la population et les secteurs spécialisés | | • Subventions à l’achat de vélos électriques • Circuits de recharge et activités d’initiation • Électrification des véhicules agricoles |

| Objectif | Mesure proposée | Actions existantes | Actions proposées |
|---|--|--|--|
| Objectif 2.1 : Améliorer la performance énergétique des bâtiments | 2.1.A – Programmes de rénovation et d’efficacité résidentielle | <ul style="list-style-type: none"> • Programme Rénoclimat (isolation) • Promotion des programmes de rénovation écoénergétique • Audits énergétiques des bâtiments • Sortie du mazout | <ul style="list-style-type: none"> • Appui aux résidents : prêts, subventions, accompagnement • Webinaires et centre de formation professionnelle • Éducation sur sobriété et consommation énergétique • Campagnes de sensibilisation à la sobriété énergétique (au-delà des GES inventoriés) • Réactiver ou remplacer le programme provincial « Réno-Région » annulé • Programme d’aide financière pour la transition énergétique des ménages à faibles revenus |

| | | | |
|--|---|---|--|
| | 2.1. C – Normes et réglementations sobres en carbone et résilientes pour les nouveaux bâtiments | | <ul style="list-style-type: none"> • Réviser le cadre réglementaire (construction, matériaux à faible impact) • Règlements pour bâtiments adaptés aux CC : toits blancs, thermopompes, température max. • Obligation toits blancs pour toitures plates • Encadrement du cadre réglementaire pour géothermie, thermopompes, etc. • Code de construction intégrant la résilience climatique |
| Objectif 2.2 – Exemplarité des bâtiments publics | 2.2.A – Projets de rénovations et d'efficacité pour les bâtiments publics existants | | |
| | 2.2. B – Normes énergétiques et de résilience élevées pour les nouveaux bâtiments publics | • Hôtel de ville PassivHaus de La Pêche | <ul style="list-style-type: none"> • Adopter normes LEED/PassivHaus pour tout nouveau bâtiment public • Code de construction intégrant la résilience climatique • Analyse climatique obligatoire dans les contrats publics |

| Objectif | Mesure proposée | Actions existantes | Actions proposées |
|---|--|---|---|
| Objectif 3.1 – Transition vers des énergies renouvelables et résilience énergétique par la diversification des sources d'énergies | 3.1.A – Planification et partenariats énergétiques | <ul style="list-style-type: none"> • Cartographie du potentiel énergétique en Outaouais • Synergies énergétiques potentielles • Partenariats locaux (Innergex, etc.) • Déclaration de compétence en | <ul style="list-style-type: none"> • Développement de projets d'ENR locaux (appels à projets, autonomie solaire) • Programme d'achat groupé pour les technologies d'énergie |

| | | | |
|--|---|---|--|
| | | production d'ENR • Accompagnement à la filière solaire – CREDDO | renouvelable autonomisant les ménages et les services municipaux |
| | 3.1. B – Projets solaires, éoliens et agrovoltaiques communautaires | • Parcs solaires existants • Projets municipaux sur toits (centre culturel du Pontiac) | • Production et stockage communautaires (solaire/éolien) • Soutien à l'agrovoltaïsme • Réseaux locaux ENR : solaire, éolien, géothermie |
| | 3.1. C – Stockage d'énergie | • Programme HILO (gestion de la pointe) | • Systèmes de stockage intégrés aux bâtiments essentiels • Accumulateurs de chaleur, recharge bidirectionnelle, stockage thermique • Évaluer le développement de solutions énergétiques décentralisées, telles que les micro-réseaux, le stockage et les génératrices de secours |
| | 3.1.E - Valorisation de la biomasse et de la chaleur résiduelle dans les bioénergies (3,1.D, 4.1.A) | • Programme HQ déboisement – biomasse • Filière GNR (biométhanisation) • Plan de décarbonation Enbridge | • Récupération et utilisation de chaleur résiduelle industrielle • Appuyer le développement des biocarburants dans la région (biomasse, biométhanisation) • Renforcer l'offre de compostage (domestique, communautaire, boues) |

| | | | |
|-----------------------------------|-----------------------|----------------|--|
| Objectif 3,2 Sobriété énergétique | 3.2.A Sensibilisation | programme HILO | <ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir le programme HILO sur nos plateformes de comm • Informer des impacts financiers d'une mauvaise consommation en énergie |
|-----------------------------------|-----------------------|----------------|--|

| Objectif | Mesure proposée | Actions existantes | Actions proposées |
|--|---|--|--|
| Objectif 4.1 – Développer l'économie circulaire | 4.1.D Écosystèmes d'économie sociale et circulaire (4.1.B/4.1.C) | <ul style="list-style-type: none"> • Politique d'économie sociale (MRC) • Parcours Ensemble : décarbonons avec les PME | <ul style="list-style-type: none"> • Coopérative de partage/réparations • Plateformes de partage d'équipement (Biblio-outil, biblio-outil rurale, bibliothèques modernisées) • Programmes « Économie circulaire ? » à définir (accompagnement, financement) |
| Objectif 4.2 – Réduire l'enfouissement et valoriser les matières | 4.2.A – Réduire la production de déchets et accroître leur réacheminement | | |
| | 4.2. B – Mutualisation et logistique courte distance | | <ul style="list-style-type: none"> • Mutualiser les gisements de biomasse • Soutenir DépaLib, bibliothèques d'outils, plateformes de partage |

| Objectif | Mesure proposée | Actions existantes | Actions proposées |
|----------|-----------------|--------------------|-------------------|
|----------|-----------------|--------------------|-------------------|

| | | | |
|--|---|---|--|
| Objectif 5.1 – Renforcer la résilience face aux événements climatiques | 5.1.A – Plans et outils stratégiques d’urgence climatique | <ul style="list-style-type: none"> • Plans de sécurité civile MRC • Plans particuliers d’intervention • Plan de transition énergétique CREDDO (boucle de chaleur, GNR, LEED) • Programme Oasis à Thurso (risques pluie/chaleur) | <ul style="list-style-type: none"> • Plan canicule • Intégrer cartes de vraisemblance aux plans • Études de scénarios de risques • Création d’un comité de travail sur la sécurité énergétique • Élaborer un inventaire des bâtiments municipaux vieillissants ou mal-adaptés au climat futur • Élaborer et mettre en place des itinéraires d’évacuation à l’échelle régionale |
| | 5.1. B – Infrastructure et réseaux de centres d’urgence | <ul style="list-style-type: none"> • Centre multifonctionnel Cantley (hub) | <ul style="list-style-type: none"> • Réseau de bâtiments publics/centres d’urgence • Identifier bâtiments relais • Acheter ensacheuse, sondes fluviales • Rénovation des bâtiments publics en « resilience hubs » autonomes |

| | | | |
|--|--|---|---|
| | 5.1. C – Soutien ciblé aux zones et ménages à risque | | <ul style="list-style-type: none"> • Aide ménages zones inondables/érosion • Programmes FireSmart/Intellifeu • Exiger des plans d’approvisionnement en énergie de secours pour les immeubles accueillant des populations vulnérables et les infrastructures critiques • Renforcement du soutien en santé mentale face aux impacts climatiques • Réseaux de bénévoles pour l’assistance aux populations vulnérables • Transport public adapté aux événements climatiques extrêmes • Exiger les meilleure pratiques en gestion des eaux pluviales en milieu semi-urbain • Soutenir les municipalités dans la cartographie des aléas climatiques prioritaires dans leur plan de mesure d’urgence ou de sécurité civile |
| Objectif 5.2 – Améliorer la coordination des mesures d’urgence | 5.2.A – Plateformes et protocoles de communication inter-MRC | <ul style="list-style-type: none"> • Service premiers répondants La Pêche | <ul style="list-style-type: none"> • Plateforme commune intra/inter-MRC • Concertation HQ-municipalités (barrages, rivière) • Infra communicatives |
| | 5.2. B – Mutualisation des ressources humaines d’urgence | <ul style="list-style-type: none"> • Préventionniste La Pêche • CISSSO impliqué | <ul style="list-style-type: none"> • Escouade régionale intervention • Utiliser services incendie pour visites préventives |
| | 5.2. C – Mobilité & évacuation inclusives | | <ul style="list-style-type: none"> • Plans d’évacuation personnes à mobilité réduite |

| | | | |
|---|---|------------------------------------|--|
| Objectif 5.3 – Autonomiser les citoyens | 5.3.A – Sensibilisation publique et préparation | • Générateurs d'urgence municipaux | <ul style="list-style-type: none"> • Campagnes de sensibilisation sur la responsabilité citoyenne d'être préparé pour 72 h d'autonomie en cas d'urgence (ex. : panne), soutien pannes prolongées • Sensibiliser les communautés à la préparation aux pannes de courant majeures |
| | 5.3. B – Programmes éducatifs & engagement jeunesse | | <ul style="list-style-type: none"> • Programmes scolaires CC • Comité de jeunes • Formation employés municipaux • Effectuer des campagne de sensibilisation élargies et multilingue sur les risques climatiques et les mesures d'adaptation adressés aux citoyens • Éducation du public sur la prévention des incendies |
| | 5.3. C – Résilience domestique & énergie | | <ul style="list-style-type: none"> • Aide à l'autonomie résidentielle (kits, info) |

| Objectif | Mesure proposée | Actions existantes | Actions proposées |
|--|--|--|--|
| Objectif 6.1 – Développer un système alimentaire local résilient | 6.1.A – Jardins communautaires & programmes de partage | • 2e récolte, Agro Lab, villages nourriciers, parc central La Pêche, Oasis Hôpital | • Soutien aux jardins, programmes de partage, coop de services alimentaires |
| | 6.1. B – Accessibilité alimentaire & commerce de proximité | | • Dépanneur LIB, points de chute, commerces de proximité, équité alimentaire |

| | | | |
|--|--|---|---|
| | 6.1. C – Écosystèmes comestibles & agrotourisme | • Agrotourisme Tourisme Outaouais | • Guide + plans écosystèmes comestibles, adaptation réglementaire (cours avant) |
| | 6.1. D – Réglementation & aménagement favorables | | • Flexibilité pour agriculture en devanture/aménagement naturel |
| Objectif 6.2 – Accompagner la transition des entreprises | 6.2.A – Outils carbone & certifications | • Parcours Ensemble (bilan carbone PME) | • Certification écoresponsable, stratégie appui entreprises touristiques • Bilan carbone avec remise d'un calculateur pour l'autonomie des PME à calculer et améliorer leurs GES |

| Objectif | Mesure proposée | |
|--|--|---|
| Objectif 7.1 – Préserver et restaurer les milieux naturels | 7.1.A – Connectivité écologique & corridors | • GTCO, IQCÉ, corrio |
| | 7.1.B – Gestion espèces envahissantes & biodiversité résiliente | • Contrôle espèces (|
| | 7.1 F Solutions natures (7.1.C/7.1.D/7.1.E, 7.3.C) | |
| Objectif 7.2 – Adapter l'aménagement aux changements climatiques | 7.2.A – Gestion durable des eaux pluviales & surfaces perméables | • OGAT consolidati des Collines |
| | 7.2.B – Planification compacte & mixte | • Orientation généra d'aménagement Gat |

| | | |
|--------------|--|---------------------|
| | 7.2.C – Foresterie urbaine proactive | |
| | 7.2.D – Intégration infrastructures souterraines | |
| Objectif 7.3 | 7.3.A – Accès à l'eau & rafraîchissement | • Aqueducs, jeux d' |
| | 7.3.B – Toits végétalisés & surfaces fraîches | |

| Objectif | Mesure proposée | Actions existantes | Actions proposées |
|--|---------------------------------------|--------------------|--|
| Objectif 8.1 – Développer des mécanismes de financement durables | 8.1.A – Écofiscalité & taxation verte | | <ul style="list-style-type: none"> • Taxes parc/préemption zones inondables, fonds bleu, modulation fiscale éco-performance • Instruments financiers carbone, écofiscalité • Développer un programme d'éco-fiscalité conjoint pour la protection des milieux humides • Instaurer des mesures d' éco-fiscalité pour lutter contre les îlots de chaleur et les pluies abondantes |

| | | | |
|---|--|---|---|
| Objectif 8.2 – Intégrer l’action climatique dans la gouvernance | 8.2.A – Réformes réglementaires et SAD | • Révision des SAD, règlement gaz naturel, compétence ENR | • Réformes ciblant freins municipaux, normes low-cost • Exiger une analyse climatique dans les contrats publics pour la construction ou la réfection d’infrastructures |
| | 8.2. B – Outils analytiques & données | • Partenariat climat Outaouais | • Google Environment Insight, gestion flux touristiques, télétravail intelligent |